



LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2019

LES DELIBERATIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES, EN MAIRIE, AUPRES DE L'ACCUEIL

Affichées en mairie le **31 MAI 2019**

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 2019

Le conseil a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 mars 2019.

OBSERVATOIRE FISCAL - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DE SERVICE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE ET LA COMMUNE DE SAINT-OUEN L'AUMONE

Le conseil, par 27 voix pour et 5 abstentions, approuve le projet de convention de mise à disposition partielle du service observatoire fiscal entre la CACP et les communes membres et autorise le Maire ou son représentant à signer la convention relative à la mise en œuvre d'un observatoire fiscal mutualisé entre la CACP et les communes du territoire.

TARIFS DE LA BILLETTERIE DE SPECTACLES DE LA SAISON 2019/2020 A L'IMPREVU

Le conseil, à l'unanimité, fixe les tarifs des spectacles jeunes publics sur temps scolaire à 3,60 euros par spectacle ou à 9,30 euros l'abonnement pour 3 spectacles et les tarifs de billetterie des spectacles tout publics pour la saison culturelle 2019-2020 comme suit :

1) L'école du spectateur : programmation Jeunes Publics sur temps scolaire pour les écoles 5 spectacles, 22 représentations JP

- Programmation sous réserve de modification

Tarifs : 3.60 € par spectacle / abonnement : 9.30 € pour 3 spectacles

Comment moi-je - Cie Tourneboulé / Théâtre

CP > CE1 – Jeudi 3, vendredi 4 octobre 2019 - 10h et 14h30 > 4 représentations + 2 TP

Plume - Cie Kokeshi / Danse contemporaine-musique

MATER-CP > CE1 - Jeudi 21, vendredi 22 novembre 2019 - 9h15 - 10h30 et 14h30 > 6 représentations + 1 TP

Dans l'air du temps - Sly Jonhson / Musique

CE2 > CM2 - Jeudi 16, vendredi 17 janvier 2020 - 10h et 14h30 > 4 représentations + 1 TP

Hocus Pocus - Cie Philippe Saire / Danse contemporaine // Escales danse

CE2 > CM2 - Jeudi 5, Vendredi 6 mars 2020 - 10h et 14h30 > 4 représentations + 1 TP

Une cosmonaute est un souci dans notre galaxie - L'embellie Cie / Théâtre-musique beatbox

CE2 > CM2 - Jeudi 12, vendredi 13 mars 2020 - 10h et 14h30 > 4 représentations + 1 TP

2) Programmation Tout Public : 29 spectacles – 30 représentations (programmation, date et tarifs sous réserve de modification)

Spectacles Tout Public 2019/2020	Tarif - 16 ans	Tarif réduit	Plein Tarif	Abo 4 spectacles
Vendredi 13/09/2019 – 20h Lever de rideau / Iskio , cie Black Sheep <i>Escales danse</i>	Entrée libre sur réservation			
Vendredi 27/09/2019 - 20h30 / Humour Sophia Aram */ A nos amours	12€	19 €	24 €	18 €
Mercredi 2/10/2019- 15h et Samedi 5/10/19 - 16h Théâtre Comment moi-je / Cie Tourneboulé, Marie Levasseur	6 €	12€	14 €	10 €
Jeudi 10/10/2019 - 20h30 / Théâtre Longueurs d'ondes / Bérengère Ventusso	6 €	12 €	14 €	10 €
Jeudi 17/10/2019 - 20h30 / Double plateau Danse-cirque Phasmes / Cie Libertivore, Fanny Soriano Bye bye myself / Medhi Baki, Nicolas Fayol <i>Escales danse & CirquEvolution</i>	6 €	12€	14 €	10 €
Mardi 05/11/2019 - 20h30 / Danse - <i>Escales danse</i> Conférence dansée / Ousmane Sy, Paradoxal -All 4 house	6 €	12€	14 €	10 €
Vendredi 15/11/2019 - 20h30 / Musique du monde Bombino	9 €	15 €	18 €	13 €
Samedi 23/11/2019 - 11h / Danse Plume / Cie Kokeshi, choré.,Capucine Lucas	6 €	12€	14 €	10 €
Jeudi 28/11/2019 - 20h30 / Théâtre musical - FTVO Ludmilla en Nina Simone /Cie du Kaïros, mes David Lescot - <i>Coréalisation Nouvelle Scène Nationale de CP</i>	6 €	12€	14 €	10 €
Mardi 3/12/2019 - 20h30 / Théâtre - FTVO Secret d'un gainage efficace / Les filles de Simone	6 €	12€	14 €	10 €
Vendredi 6/12/2019 - 20h30 / Humour Pablo Mira *	12 €	19 €	24 €	18 €
Vendredi 13/12/2019 - 20h30 / Musique jazz / JAFO Trio Yaron Herman, Francois Salque, Emile Parisien	9 €	15 €	18 €	13 €
Vendredi 20/12/2019 - 20h30 / Musique pop-folk Shake Shake Go	9 €	15 €	18 €	13 €
Jeudi 16/01/2020 - 20h30 / Théâtre Bérénice */ Céline Plauthe, Jean Racine ➤ Théâtre des Louvrais – Pontoise	12€	20€	25€	15€
Vendredi 17/01/2020 - 20h30 / Musique -soul - beatbox Dans l'air du temps / Sly Johnson, Boris Vian	6 €	12€	14 €	10 €
Vendredi 24/01/2020 - 20h30 / Danse <i>Escales danse</i> Dans l'engrenage / Cie Diptyk	6 €	12€	14 €	10 €
Vendredi 31/01/2020 - 20h30 / Chanson Alex Beaupain	9 €	15 €	18 €	13 €
Vendredi 07/02/2020 - 19h30 / Contes Soirée pyjama autour du Monde / Théâtre Uvol	6 €	12€	14 €	10 €
Vendredi 28/02/2020 - 20h30 / Théâtre Heroes / Cie coup de Poker	6 €	12€	14 €	10 €
Samedi 7/03/2020 - 16h / Danse <i>Escales danse</i> Hocus Pocus / Cie Philippe Saire	6 €	12€	14 €	10 €
Vendredi 13/03/2020 - 20h30 / Théâtre Une cosmonaute est un souci dans notre galaxie L'embellie Cie	6 €	12€	14 €	10 €

Jeudi 19/03/2020 - 20h30 / Théâtre musical Si loin si proche / Cie Nomade in France	6 €	12€	14 €	10 €
Vendredi 3/04/2020 - 20h30 / Chanson Renan Luce *	12€	19 €	24 €	18 €
Vendredi 24/04/2020 - 20h30 / Musique et danse Suites dansées - Alban Richard, Christophe Rousset Festival Baroque de Pontoise	6 €	12€	14 €	10 €
Jeudi 30/04/2020 - 20h30 / Cirque - CirquEvolution 3D / Cie HMG	6 €	12€	14 €	10 €
Jeudi 15/05/2020 - 20h30 / Théâtre Peer Gynt * / David Bobée, Ibsen ➤ Théâtre des Louvrais - Pontoise	12 €	20 €	25 €	15 €
Vendredi 15/05/2020 - 20h30 / Danse - Escales danse Apaches / Cie Black Sheep > forme participative Fighting Spirit / Ousmane Sy, Paradoxal All 4 house ➤ Clôture de saison	6 €	12€	14 €	10 €

Tarif abonnement : à partir de quatre spectacles minimum dont un à « **L'imprévu** »

Tarifs réduits (sur justificatif) : étudiant de - de 25 ans, demandeur d'emploi, RSA, carte d'invalidité et accompagnateur, groupe de 10 personnes et +, famille nombreuse, abonnés des structures partenaires « Points Communs - Nouvelle Scène Nationale » et le Théâtre UVOL, adhérents des activités retraités de la commune,

Tarif scolaire collégiens et lycéens : 5 € dans le cadre d'une sortie encadrée par un enseignant avec un groupe à partir de 10 personnes (à l'exception des spectacles *)

Opération « Enfants sortez vos parents ! » : invitation pour l'élève venu sur le temps scolaire et tarif réduit pour les adultes accompagnateurs.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OISE (SMBO) CONCERNANT LA REALISATION DES MISSIONS RELATIVES A LA CARTE 3 DE LA COMPETENCE GEMAPI

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention entre le SMBO et les communes de Saint-Ouen l'Aumône et Neuville-sur-Oise et le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CAUE 95 POUR LA REALISATION D'UN PLAN DE GESTION DIFFERENCIE DES ESPACES VERTS ET D'UNE ETUDE PORTANT SUR LES ESPACES VERTS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE

Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet de convention de partenariat entre la commune et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 95 et autorise le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ENTENTE OISE-AISNE, CONCERNANT LA GESTION DU BASSIN BLANCHE DE CASTILLE

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention entre la Commune de Saint-Ouen l'Aumône et l'Entente Oise-Aisne concernant la gestion du Bassin de Blanche de Castille et autorise le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE 2019 POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE GROSSE MAINTENANCE DES ESPACES EXTERIEURS DE LA RESIDENCE PONT-PETIT

Le conseil, à l'unanimité, approuve le programme prévisionnel 2019 pour la réalisation de travaux de grosse maintenance des espaces extérieurs de la résidence Pont-Petit et le montant de la subvention à hauteur de 30 229,19 euros TTC.

Il autorise le Maire ou son représentant à signer la convention particulière nécessaire à l'attribution de la subvention.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DU COSEC MARCEL PAGNOL PAR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BATIMENT

Le conseil, à l'unanimité, approuve le plan de financement pour les travaux relatifs à l'extension du COSEC Marcel Pagnol ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
NATURE	MONTANT € HT	MONTANT € TTC	FINANCEURS	MONTANT €	%
Travaux	1 350 000 €	1 620 000 €	CACP (FCTVA récupéré par la CACP)	800 000 €	44%
Frais divers	150 000 €	180 000 €	Département	225 000 €	15%
			Etat	300 000 €	20%
			Participation ville (y compris TVA)	315 000 €	21%
			FCTVA	160 000 €	
TOTAL € TTC	1 500 000 €	1 800 000 €	TOTAL € TTC	1 800 000 €	

Il autorise le Maire à solliciter la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise pour l'octroi d'une subvention au titre de la politique de soutien au sport, à la culture, à l'éducation et aux échanges internationaux. Il autorise également le Maire à solliciter le Département pour l'octroi d'une subvention pour ces travaux et à signer les conventions correspondantes.

AVANCE DE TRESORERIE EXCEPTIONNELLE 2019/2020 VERSEE AU CCAS

Le conseil, à l'unanimité, une avance de trésorerie exceptionnelle au CCAS pour un montant maximum de 150 000 euros et dit que cette avance est accordée à compter du 1^{er} juillet 2019 jusqu'au 30 juin 2020. Il prend acte de l'engagement du CCAS à procéder à son remboursement avant le 30 juin 2020 et autorise le Maire ou son représentant à signer tous documents y afférents.

RAPPORT ANNUEL CONCERNANT LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU GOLF – EXERCICE 2017

Le conseil, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel pour l'exercice 2017 de la gestion du Golf public de Saint-Ouen l'Aumône.

RAPPORT ANNUEL CONCERNANT LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU CREMATORIUM ET DU PARC MEMORIAL– EXERCICE 2017

Le conseil, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel pour l'exercice 2017 de la gestion du Crématorium et du Parc mémorial de Saint-Ouen l'Aumône.

DESAFFECTATION ET ALIENATION DE CHEMINS RURAUX SITUES DANS LE PERIMETRE DE LA ZAC DE LIESSE II

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'aliénation des chemins ruraux situés dans la ZAC de Liesse II et fixe le prix de vente desdits chemins à l'euro symbolique. Il décide de mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquiescer les terrains attenants à leur propriété et autorise le Maire ou son représentant à signer les actes de cessions à intervenir avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et Cergy-Pontoise Aménagement.

DECLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE N°3 DANS LE CADRE DE L'OPERATION ZAC DE LIESSE II

Le conseil, à l'unanimité, constate la désaffectation du domaine public communal des emprises foncières de la voie communale n°3 identifiées dans le constat de désaffectation et décide du déclassement de ces emprises foncières et de leur intégration dans le domaine privé communal. Il autorise le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette opération et dit que le tableau de classement de la voirie communale sera mis à jour suite à cette décision.

CESSION DE LA VOIE COMMUNALE N°3 APRES DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT A CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT DANS LE CADRE DE L'OPERATION ZAC DE LIESSE II

Le conseil, à l'unanimité, fixe le prix de vente des emprises foncières de la voie communale n°3 à l'euro symbolique compte tenu de l'intérêt général du projet et décide de mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquérir les terrains attenants à leur propriété. Il approuve le projet de cession des parcelles nouvellement cadastrées BY n°64 et ZB n°233 pour une contenance totale de 1 143 m² à l'euro symbolique au profit de Cergy-Pontoise Aménagement.

Il autorise le Maire ou son représentant à signer les actes de cessions à intervenir avec Cergy-Pontoise Aménagement, après le délai d'un mois à compter de la mise en demeure des propriétaires riverains à acquérir les parcelles concernées.

RESIDENTIALISATION COPROPRIETE JEAN GIONO - ECHANGES FONCIERS SANS SOULTE

Le conseil, à l'unanimité, décide de procéder à des échanges fonciers sans soulte avec le syndicat des copropriétaires Jean Giono et décide de prendre à sa charge tous les frais induits par cette opération.

OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE A NICOLE CHAMPION SUITE A UNE AGRESSION

Le conseil, à l'unanimité, accorde la protection fonctionnelle à Madame Nicole CHAMPION suite à l'agression qu'elle a subie le 27 mars 2019 lors de la visite de la commission communale de sécurité à l'établissement INN HOTEL. Il dit que la Mairie s'engage, lorsque l'infraction sera poursuivie par le Procureur de la République, à se constituer partie civile pour obtenir réparation des préjudices subis par cette dernière et par le biais de son assureur dédié à prendre en charge les frais d'avocats qui en résulteront.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – TRANSFORMATION DE POSTES PERMANENTS

Le conseil, à l'unanimité, autorise au 1^{er} juin 2019 les transformations de postes suivantes :

EMPLOI/SERVICE	ANCIEN GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	
Assistante administrative secteur soutien à domicile <i>Délibération du 3 juillet 2014</i>	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif	Temps complet
Directeur de la prévention et de la sécurité publique <i>Délibération du 13 décembre 2018</i>	Chef de service de police	Chef de service de police principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet
Directeur de la crèche des Oursons et du Saut du Loup	Infirmier en soins généraux de classe normale	Cadre de santé de 1 ^{ère} classe	Temps complet
Technicien social	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif	Temps complet

Il complète au 1^{er} juin 2019 les précédentes délibérations en précisant l'emploi, le grade et la mention de pouvoir recourir à un contractuel comme suit :

EMPLOI/SERVICE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL
Assistante administrative guichet unique au service des affaires sociales	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Assistante polyvalente au service des affaires sociales	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
Directeur de l'animation, de la vie associative et des sports	Attaché	Temps complet
Assistante accueil général et courrier à la direction générale des services	Adjoint administratif	Temps complet

FIXATION DE L'INDEMNITE DE NUITEE

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'application des nouveaux montants de l'indemnité de nuitée applicables aux agents de la commune comme suit :

- 90 euros dans les villes de plus de 200 000 habitants et dans les communes du Grand Paris ;
- 110 euros à Paris intra-muros ;
- 70 euros dans les autres situations.

RESTAURATION COLLECTIVE DES AGENTS – PARC DES BELLEVUES A ERAGNY-SUR-OISE – MODIFICATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE

Le conseil, à l'unanimité, approuve la prise en charge des frais de restauration à hauteur de 6,96 euros s'agissant du restaurant des Bellevues à Eragny-Sur-Oise.

MODIFICATION DE LA DELIBERATION FIXANT LA LISTE DES AGENTS BENEFICIANT D'UN VEHICULE DE SERVICE AVEC AUTORISATION DE REMISAGE A DOMICILE

Le conseil, à l'unanimité, approuve la nouvelle liste des fonctions ouvrant droit à l'attribution d'un véhicule de service avec autorisation de remisage à domicile.

RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF MINI-SEJOURS VILLE, VIE, VACANCES (VVV) 2019

Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet Ville, Vie, Vacances 2019 et fixe les tarifs d'inscription pour les familles comme suit :

- 80 euros par enfant pour les séjours destinés aux 11-14 ans ;
- 100 euros par enfant pour les séjours destinés aux 15-17 ans.

Il autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter une subvention de 4 000 euros auprès du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) pour l'aider à financer l'organisation de ces mini-séjours.

REHABILITATION DE LA CRECHE DES OURSONS – DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire ou son représentant à solliciter la subvention de la CAF pour le projet de réhabilitation de la crèche des Oursons.

**DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
AU TITRE DU FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES – HANDICAP**

Le conseil, à l'unanimité, autorise la mise en œuvre du projet « Handicap » ayant pour but de renforcer l'accueil des enfants au sein des ALSH et des crèches et autorise le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de la CAF et à signer la convention ainsi que tout document y afférent.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'AGENTS AVEC L'ASSOCIATION DE
L'ECOLE OUVERTE DES BOURSEAUX (AEOB)**

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention de mise à disposition d'agents avec l'AEOB, l'Association de l'Ecole Ouverte des Bourseaux.

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT PAR ELEVE - VERSEMENT AUX
COOPERATIVES SCOLAIRES 2019**

Le conseil, à l'unanimité, fixe la subvention de fonctionnement versée aux coopératives scolaires à 2,90 euros par élève pour l'année 2019.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE POUR
L'APPEL A PROJETS « SPECTACLE VIVANT »**

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire ou son représentant à solliciter une subvention à hauteur de 16 000 € auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise pour l'appel à projets « spectacle vivant ».

Prochain conseil municipal : le 27 juin à 20h30 à l'Hôtel de Ville.

Le Maire,

Laurent LINQUETTE

